

N° de la résolution ou
annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RÉGION DE SHERBROOKE
COMITÉ DE PARENTS**

Tenue à Sherbrooke le mercredi 11 mars 2015
À la salle multifonctionnelle de la CSRS au 2955 boul. de l'Université

19 h : Présentation du rapport annuel de la CSRS par M. Michel Bernard, directeur général, M. Gilles Normand, président, et les commissaires, Mme Chantal L'Espérance, Mme Maryse Gaudreau et Mme Lyne Moreau.

PRÉSENCES

Voir la liste annexée au procès-verbal.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Le quorum est obtenu et la réunion débute à 19 h 30. La présidente, Judith Lavallée, souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Adoption de l'ordre du jour

Suite aux discussions, l'ordre du jour suivant est présenté.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2015
4. Suivi au procès-verbal du 11 février 2015
5. Informations
 - 5.1 La présidence
 - 5.2 Les parents commissaires
 - 5.3 La trésorerie
6. Présentation et consultation des calendriers scolaires (écoles du Goéland et Enfants de la Terre)
7. Présentation de la révision des frais de surveillance du midi et de service de garde
8. Discussion sur la révision des frais de surveillance du midi et de service de garde
9. Comptes rendus des comités
 - 9.1 Responsable du comité de consultation
 - 9.2 Responsable du comité de formation
 - 9.3 Représentants aux comités du conseil des commissaires
 - Comité des ressources humaines
 - Comité des affaires éducatives
 - Comité du suivi de la planification stratégique et de la convention de partenariat
 - Comité consultatif sur le transport
 - Comité de révision des territoires d'appartenance
 - 9.4 Représentant au comité EHDA
10. Questions/ échanges/ réponses
11. Nouvelles des écoles
12. Levée de l'assemblée

**CP2014-2015-
038**

Il est proposé par Michèle Boudreau et appuyé par Catherine Savard,
que l'ordre du jour soit adopté.
À l'unanimité

*N° de la résolution ou
annotation*

**CP2014-2015-
039**

3. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 11 février 2015

Il est proposé par Sandra Larouche et appuyé par Caroline Grégoire, que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

À l'unanimité

4. Suivi au procès-verbal du 11 février 2015

Conférences :

Le 18 février dernier a eu lieu la conférence « La commission scolaire québécoise : une institution de 1840, quelle pertinence en 2015? ». Il y a eu peu de participants, mais la conférencière et le contenu présenté étaient très intéressants.

La conférence « Trucs et astuces pour parents » était le 26 février et environ 50 personnes étaient présentes.

5. Informations

5.1 La présidence

- La présidente et le vice-président ont reçu une lettre pour informer les parents des moyens de pression des enseignants. La présidente suggère d'inviter le représentant syndical des enseignants de votre école à votre conseil d'établissement et de lui poser des questions si vous avez des inquiétudes.

-Le prochain conseil général de la FCPQ aura lieu le 21 mars et portera sur les rôles des parents au sein des comités.

-Le congrès annuel de la FCPQ sera les 29 et 30 mai à Québec. Le comité de parents défraie les coûts d'inscription. Si des délégués sont intéressés à participer, ils doivent s'inscrire et donner leur nom à la présidente. L'invitation est pour les membres des OPP et des CÉ des écoles.

-Le concours « Des projets prodigieux » sera organisé par la FCPQ. Une lettre explicative sera remise à la rencontre.

5.2 Parents commissaires

Exécutif :

-Les dates des vacances des employés occupant différents postes furent adoptées.

-Une somme d'argent fut attribuée pour les appareils informatiques et technologiques.

-Il y a eu acceptation de différents travaux dans les écoles.

*N° de la résolution ou
annotation*

Conseil des commissaires :

-Les règles d'allocation budgétaire de la CSRS furent présentées au Conseil des commissaires.

-La CSRS et la Ville de Sherbrooke ont conclu une entente pour le préau extérieur à l'école Montcalm.

-Une personne fut nommée pour effectuer la mise à jour des sites internet des écoles.

-Il y a eu vérification de l'information pour les élèves qui demeurent dans les autobus en arrivant à l'école. Les directions d'école furent questionnées à ce sujet et rien ne semble anormal.

5.3 La trésorerie

Le trésorier rappelle aux délégués de remplir le formulaire de frais de déplacement.

6. Présentation et consultation des calendriers scolaires (écoles du Goéland et Enfants de la Terre)

M. Louis-Philippe Campeau, coordonnateur au Service des ressources humaines, présente les calendriers scolaires des écoles du Goéland et des Enfants de la Terre.

**CP2014-2015-
040**

Il est proposé par Isabelle Boucher et appuyé par Judith Lavallée,

Que le calendrier scolaire de l'école du Goéland ainsi que celui des Enfants de la Terre soient adoptés tels que présentés.

À l'unanimité

7. Présentation de la révision des frais de surveillance du midi et de service de garde

Mme Julie Boivin, directrice aux ressources financières et M. André Lamarche, directeur adjoint à l'administration, présente le tableau de tarifs de surveillance du midi et de service de garde pour les trois prochaines années.

8. Discussion sur la révision des frais de surveillance du midi et de service de garde

Suite à la présentation du tableau de tarifs de surveillance du midi et de service de garde pour les trois prochaines années, le comité de

*N° de la résolution ou
annotation*

parents recommande que :

CONSIDÉRANT la situation actuelle concernant les tarifs de surveillance du midi et service de garde;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke veut mieux baliser ces frais;

CONSIDÉRANT les propositions émises par le comité de travail de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke;

CONSIDÉRANT les recommandations issues de la séance de travail du Conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT QUE les parents sont des acteurs de premier plan qui doivent être consultés quant aux balises régissant l'offre de surveillance du midi et de service de garde dans les écoles primaires ainsi que sur les frais chargés aux parents pour les services offerts;

CONSIDÉRANT QU'il est de la responsabilité du Comité de parents de s'assurer que les services offerts dans les écoles primaires de la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke répondent aux besoins des parents et que les balises visent à atteindre une certaine uniformité entre les établissements;

CONSIDÉRANT QUE la priorité pour le Comité de parents est que l'ensemble des frais chargés aux parents soit toujours au plus bas niveau possible;

**CP2014-2015-
041**

Il est proposé par Josée Roy et appuyé par Nancy Morin

- Que les conseils d'établissement soient responsables d'établir les frais reliés à un changement de fréquentation, et ce, pour un maximum autorisé de 10 \$. Le but poursuivi doit être de dissuader les parents de changer la fréquentation de leur enfant de façon exagérée. De ce fait, cette mesure doit être utilisée uniquement dans les milieux où cela représente une problématique.
- Tel que recommandé, de fixer un tarif maximum pour les frais de surveillance du midi pour les enfants au service de garde de 3,50 \$ du midi et pour les dîneurs à l'école et enfants

*N° de la résolution ou
annotation*

transportés qui sont occasionnels à 1,50 \$.

- Tel que recommandé, de fixer un tarif maximum pour les frais de surveillance du midi pour les enfants préscolaires et au 1^{er} cycle à 1,50 \$.
- Tel que recommandé, de fixer les tarifs suivants relatifs au service de garde :
 - Ouverture de dossier 10 \$
 - Frais de retard 10 \$/famille/15 minutes
 - Absence à une journée pédagogique 25 \$. Le comité de parents demande d'ajouter une mention qui fait état des frais supplémentaires reliés à une activité spéciale dans le cadre de la journée pédagogique.
 - Absence à une journée de la semaine de relâche 25 \$. Le comité de parents demande d'ajouter une mention qui fait état des frais supplémentaires reliés à une activité spéciale dans le cadre de la semaine de relâche.
 - Un tarif maximum de 17 \$ pour une journée complète pour le service de garde aux élèves non subventionnés.
- Le comité de parents s'oppose à l'ajout de frais administratifs liés aux chèques sans provision puisque la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke n'a pas à assumer de frais à ce niveau et que le parent en paie déjà à son institution bancaire. Le Comité de parents recommande qu'il n'y ait aucuns frais pour un chèque sans provision.

Le comité de parents réitère également l'importance que les tarifs de service de garde ne doivent pas être un moyen pour l'école de financer d'autres activités au sein de l'établissement, mais plutôt que les surplus accumulés servent à bonifier les activités offertes au sein du service de garde.

Le comité de parents demande également que la Commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke demeure vigilante quant à la directive du MELS qui fait en sorte que les parents ne peuvent pas en cours d'année changer le statut sporadique de leur enfant. De plus, le

*N° de la résolution ou
annotation*

comité de parents demande à ce que les surplus qui pourraient être accumulés par les SDG en raison de la nouvelle application de cette directive soient comptabilisés pour l'année 2015-2016.

À majorité

9. Comptes rendus des comités

9.1 Responsable du comité de consultation

Il n'y a pas eu de rencontre.

9.2 Responsable du comité de formation

La déléguée est absente. La présidente rappelle les deux conférences suivantes :

19 mars « La carte heuristique (Mind Map) » à l'école du Sacré- Coeur
25 mars « L'anxiété chez les enfants » à l'école Alfred Desrochers

**9.3 Représentants aux comités du conseil des
Commissaires**

-Comité des ressources humaines

Il n'y a pas eu de rencontre.

-Comité des affaires éducatives

Il n'y a pas eu de rencontre.

-Comité du suivi de la planification stratégique

Il n'y a pas eu de rencontre.

-Comité consultatif sur le transport

La déléguée est absente.

-Comité de révision des territoires d'appartenance

Le délégué est absent.

9.4 Représentant au comité EHDAA

Le point est remis à la prochaine rencontre.

10. Questions/échanges/réponses

Rien à ce point.

11. Nouvelles des écoles

Dû l'heure tardive, la présidente demande aux délégués de lui envoyer



Procès-verbal de la séance ordinaire Comité de parents 2014-2015

*N° de la résolution ou
annotation*

les nouvelles des écoles par courrier électronique. Elle pourra les intégrer dans le prochain bulletin.

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée par épuisement de l'ordre du jour à 22 h 17.

Judith Lavallée
Présidente

Isabelle Boucher
Secrétaire